Toutes les informations concernant ces catégories sont consultables sur le site du District du Var onglet « Pratiques » « Féminines » ou sur les procès verbaux de la commission féminine et féminisation.

Pour toute demande (engagements, accueil de plateaux...), veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante:

secretariat@var.fff.fr

OBLIGATON:

Vérification des licences Retour des feuilles des plateaux

Vous pouvez également contacter Ludivine Régnier, Conseiller Technique Départemental chargé du Développement et Animation des Pratiques (CTD DAP) au 06 08 28 92 25.







District du Var de Football

U6F/U8F et U9F/U11F

2019/2020

• Dimension des terrains :

- U6F/U8F: Foot à 4: 30x20 m

But: 4x1,50 m

Surface de réparation : 8m x largeur du terrain

- U9F/U11F : Foot à 5 : 35 à 40mx 25 à 30m

But: 4x1,50 m

Surface de réparation : 8 m x largeur du terrain

• **Ballon**: U6F/U8F: Taille 3

U9F/U11F: Taille 4

• Nombre de joueuses :

- U6F/U8F: 4 + 3 remplaçantes maximum

- U9F/U11F: 5 + 3 remplaçantes maximum

• Temps de jeu :

U6F/U8F: 40 minutes (Exemple: 4x 10 minutes)

U9F/U11F: 50 minutes (Exemple: 4x 12 minutes)

• Temps de jeu/joueur : tendre vers le 100%

• Hors jeu : Pas de hors-jeu

• <u>Coups Francs</u>: Directs et adversaires à 4 m. Si la faute est commise dans la surface de réparation, il y a coup de pied de réparation (pénalty).

• <u>Tacle</u>: Interdit en U6F/U8F

• But: Si le constri tombe: BUT NON VALABLE

Arbitrage éducatif par les éducateurs sur le côté

• Coup d'envoi :

- Le ballon est en jeu dès qu'il a été botté et clairement bougé (en avant ou en arrière).
- Si but marqué directement dans son propre camp : but refusé et reprise par un corner
- Si but marqué directement dans le but adverse : but refusé et reprise par un coup de pied de but
- Distance des adversaires sur le coup d'envoi : 4 m

• Gardien de but :

- Prendre le ballon à la main sur une passe d'un partenaire autorisée en U6F/U8F Non autorisé en U9F/U11F
- Dégagement : Pas de volée, ni de 1/2 volée sinon coup franc indirect, ballon ramené sur la ligne des 8m,

perpendiculairement à l'endroit de la faute. Mur autorisé.

Relance protégée à 8m : Lors du coup de pied de but, ou lorsque le GdB est en possession du ballon à la main, l'adversaire est placé au-delà de la zone protégée. Il ne pourra pénétrer dans celle-ci que lorque le ballon est touché par un partenaire du GdB ou a franchi la ligne de la zone protégée ou si le ballon sort en touche

• Coup de pied de réparation (pénalty) : 6m

• Rentrée de touche :

- Au pied, sur une passe au sol ou une conduite de balle Dans les 2 cas, interdiction de marquer directement, le ballon doit être touché par un autre joueur. - Adversaires à 4 m
- <u>Coups de pied de but :</u> Ballon arrêté, endroit libre dans la surface des 8 m
- Coups de pied de coin : Au pied Adversaires à 4 m